

DÉMARREUR À DISTANCE
AVEC SYSTÈME
D'ALARME INTÉGRÉ

SÉRIE QS

MANUEL DE L'USAGER

Modèle QS-5AM



Conçu pour tout
véhicule automobile à
essence ou diesel et à
boîte de vitesses
manuelle.



VEUILLEZ CONSULTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ
AVANT L'UTILISATION DE CE PRODUIT.
NE JAMAIS UTILISER CE PRODUIT SUR UN
VÉHICULE À TRANSMISSION AUTOMATIQUE.
CERTAINES FONCTIONS PEUVENT NéCESSITER DU
MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE NON INCLUS.

(ENGLISH ON REVERSE)

N^{OS} DE BREVETS
CAN 1.130.426
É.-U. 4.345.554 - 5.614.883
- 5.617.819 - 5.673.017

ET AUTRES BREVETS EN INSTANCE

RÉGLEMENTATION



Ce dispositif satisfait aux exigences d'Industrie Canada (IC) - Gestion des radiofréquences, prescrites dans le document CNR-210. Son utilisation est autorisée seulement sur une base de non-brouillage et de non-protection; en d'autres termes, ce dispositif ne doit pas être utilisé s'il est établi qu'il représente une source de brouillage nuisible pour les services autorisés par IC. Par ailleurs, l'utilisateur de ce dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.



Ce dispositif est conforme aux dispositions de la partie 15 des règlements de la Commission fédérale sur les communications (FCC).

Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes :

- (1) ce dispositif ne doit pas être à l'origine de brouillage nuisible, et
- (2) ce dispositif doit accepter le brouillage qui peut en entraîner un fonctionnement indésirable.

Ce matériel a fait l'objet d'essais et respecte les limites imposées aux dispositifs numériques appartenant à la classe B, conformément à la partie 15 des règlements de la FCC. Ces limites ont été conçues pour assurer une protection raisonnable contre les brouillages nuisibles à l'intérieur d'une résidence. Ce matériel produit, utilise et peut émettre des radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuel d'installation et de l'utilisateur, peut être à l'origine de brouillage nuisible aux appareils de communication exploitant les radiofréquences. Toutefois, il n'est pas garanti qu'aucun brouillage ne se produira dans une installation en particulier. Aussi, dans l'éventualité où ce matériel venait à causer du brouillage nuisible au niveau des appareils radio ou aux téléviseurs, ce que l'on peut vérifier en mettant l'appareil hors fonction, puis en fonction, il est recommandé que l'utilisateur essaie de corriger la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter l'antenne réceptrice ou en changer l'emplacement;
- éloigner le matériel du récepteur;
- brancher le matériel dans une prise appartenant à un circuit différent du circuit auquel est branché le récepteur;
- consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié en matière de radiotélévision.

Avertissement :

Tout changement ou toute modification qui ne font pas l'objet d'une autorisation expresse du <fabricant> peuvent annuler le droit de l'utilisateur d'utiliser l'appareil.

1164, Route 220
St-Élie d'Orford (Québec) Canada
JOB 250

516A Elm Street
Manchester, NH 03101
USA

Table des matières

RÈGLES DE SÉCURITÉ	2
UTILISATION DE VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE	3
SÉQUENCE DE SÉCURITÉ	3
PRÉPARATION DU SYSTÈME	4
LA TÉLÉCOMMANDE	4
UTILISATION	4
REPLACEMENT DES PILES	4
TABLEAU DES COMMANDES	5
LES COMMANDES DE DÉMARRAGE	6
SYSTÈME DE SÉCURITÉ	9
COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE DES PORTIÈRES	14
AUTRES COMMANDES	15
VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ	18
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ	18
INTERRUPTEUR DE CAPOT	18
REPLACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE	18

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Lisez bien toutes les règles de sécurité suivantes avant d'utiliser ce produit.

- Assurez-vous que le frein d'urgence est fonctionnel, c'est-à-dire qu'il a la capacité **d'immobiliser** le véhicule.
- Le levier de vitesses du véhicule ne doit pas être accessible s'il existe une possibilité que le démarreur ne puisse détecter une ouverture de portière (et du hayon le cas échéant).
- Dans le cas d'un véhicule décapotable, **il est fortement recommandé** qu'un détecteur de mouvement soit ajouté au système.
- **Ne jamais effectuer un démarrage à distance** lorsqu'une personne ou un animal occupe le véhicule.
- **Ne laissez jamais** une personne ou un animal sans surveillance à bord du véhicule lorsque ce dernier est maintenu en marche par le démarreur à distance (mode continue).
- Gardez en tout temps les télécommandes **hors de la portée des enfants**.
- Rapportez immédiatement tout problème de fonctionnement au dépositaire qui a procédé à l'installation.
- **Le produit ou son usage ne doivent, en aucun cas, être modifiés**.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque le véhicule est garé dans un endroit clos et non ventilé ou lorsqu'il entre dans un atelier mécanique pour fins d'entretien ou de réparation.
- Fermez toujours l'interrupteur principal du démarreur à distance lorsque ce dernier n'est pas utilisé pendant une longue période.
- Pour que votre démarreur à distance ait un rendement optimal, procédez à des mises au point régulières du moteur de votre véhicule.
- Assurez-vous que la commande des essuie-glaces est bien à l'arrêt et que les phares sont bien éteints avant de quitter votre véhicule.
- Vérifiez régulièrement le fonctionnement des dispositifs de sécurité (voir « Vérifications de sécurité » à la page 18.)
- Avertissez toujours les mécaniciens et techniciens affectés à l'entretien de votre véhicule que celui-ci est équipé d'un démarreur à distance et d'un système coupe-moteur.
- Conformez-vous aux règlements locaux. Certains règlements pourraient vous interdire de laisser tourner le moteur de votre véhicule sans surveillance dans un lieu public.
- Pour que votre démarreur à distance demeure des plus sécuritaires, faites faire des mises au point périodiques de votre système par votre dépositaire.
- **Tous les utilisateurs de votre véhicule doivent prendre connaissance** des règles de sécurité et des consignes d'utilisation.
- Assurez-vous que l'autocollant de mise en garde est toujours fixé à la vitre du conducteur.

UTILISATION DE VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE

SÉQUENCE DE SÉCURITÉ

Votre démarreur à distance a été conçu de manière à vous contraindre à effectuer une série d'actions qui ont pour but d'assurer que le levier de vitesses soit placé au point mort (neutre) au moment où vous quittez votre véhicule.

Cette série d'actions, appelée « séquence de sécurité », vise à prévenir tout démarrage à distance dans des circonstances où il ne serait pas sécuritaire que le moteur du véhicule soit mis en marche.

Si le hayon ou une portière est ouverte à tout moment, l'intrusion est détectée et le système annule la séquence de sécurité, ce qui empêche un démarrage à distance. Le cas échéant, la séquence doit être ré-exécutée afin de permettre un éventuel démarrage.



Le système offre deux modes d'exécution de la séquence. Cette option doit être réglée lors de l'installation. Le premier mode est initié par l'application du frein d'urgence, tandis que le second l'est par la télécommande.

La séquence de sécurité doit être exécutée de la façon suivante.

Séquence activée par le frein d'urgence

1. Pendant que le moteur est en marche (clé de contact), appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
2. Placer le levier de vitesses au point mort (neutre).
3. Appliquer le frein d'urgence 1 coup 2 coups.
Note : Le système peut être réglé, lors de l'installation, de sorte que vous deviez appliquer le frein d'urgence à une ou deux reprises. S'il est réglé pour deux applications, faites une pause d'une seconde entre les applications.
4. Retirer la clé du contact (le système maintient le moteur en marche).
5. Sortir du véhicule.
6. En deçà de 60 secondes, refermer **toutes** les portières.
7. Le système coupe le contact et fait clignoter les feux de position 1 coup pour indiquer que la séquence est valide (le véhicule est prêt pour recevoir une commande de démarrage).

Séquence activée par la télécommande

1. Pendant que le moteur est en marche (clé de contact), appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
2. Placer le levier de vitesses au point mort (neutre).
3. Appliquer le frein d'urgence.
4. Appuyer sur le bouton  de votre télécommande.
5. Retirer la clé du contact (le système maintient le moteur en marche).
6. Sortir du véhicule.
7. Appuyer sur le bouton  de votre télécommande. Le système coupe le contact et fait clignoter les feux de position 1 coup pour indiquer que la séquence est valide (le véhicule est prêt pour recevoir une commande de démarrage).

NOTES : Si vous relâchez la pédale de frein et que vous appuyez de nouveau sur celle-ci durant ou après l'exécution de la séquence de sécurité, cette dernière ne sera pas valide et vous ne pourrez effectuer le démarrage à distance de votre véhicule.

Si le moteur s'arrête lorsque vous retirez la clé du contact, votre séquence de sécurité est invalide. Refaites une nouvelle séquence de sécurité. Si le problème persiste, consultez votre installateur.

PRÉPARATION DU SYSTÈME

Lorsque vous quittez votre véhicule, **vous devez prévoir** l'utilisation de votre démarreur à distance.

- Réglez le système de chauffage ou de climatisation à la position désirée. En même temps qu'il fera démarrer votre véhicule, le démarreur à distance mettra en marche le système de chauffage ou de climatisation.
- Mettez la commande des essuie-glaces à la position « **OFF** » pour ne pas faire forcer le mécanisme dans l'éventualité où vous effectueriez un démarrage pendant que les essuie-glaces sont bloqués par la neige, par exemple.
- Assurez-vous que le démarreur a détecté une séquence de sécurité valide.
- Assurez-vous que les phares sont éteints.
- Assurez-vous de ne pas laisser vos clés dans le véhicule. Certaines fonctions de réarmement ont pour effet de verrouiller les portières.

LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande est d'utilisation facile grâce à son boîtier profilé qui épouse la forme de votre main. Elle est alimentée par trois piles au lithium de longue durée.

La même télécommande peut commander deux démarreurs à distance distincts.

Jusqu'à quatre télécommandes peuvent être attribuées à votre véhicule.

Consultez votre détaillant pour obtenir des piles de rechange ou des télécommandes supplémentaires.

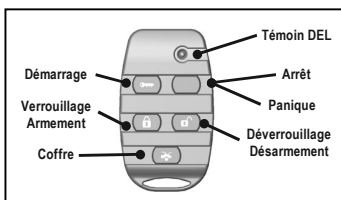
NOTE : La portée de votre télécommande peut être réduite si une pile est faible; elle peut aussi être affectée par la présence de structures métalliques ou de poteaux électriques à proximité ou encore par une trop forte concentration de véhicules dans un terrain de stationnement bondé.

UTILISATION

Votre télécommande peut émettre sur deux canaux différents vous permettant ainsi de commander à distance deux véhicules séparément.

Seule la commande « Panique » est transmise sur les deux canaux simultanément.

Une confirmation sonore est émise de concert avec une confirmation visuelle (témoin DEL), chaque fois qu'une commande est émise.



CANAL 1 :

Pour transmettre une commande sur le canal 1, appuyez pendant deux secondes sur le bouton désiré.

CANAL 2 :

Pour transmettre une commande sur le canal 2, appuyez une première fois sur le bouton désiré. Au moment où vous entendez une tonalité ou que la DEL clignote une fois, relâchez-le un court instant, puis appuyez de nouveau sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes.

Aucune commande ne sera transmise si le bouton n'est pas enfoncé assez longtemps.

Une seule commande est transmise même si un bouton est maintenu enfoncé pendant plus de deux secondes, à l'exception du bouton « Panique » qui répète la commande tant que le bouton est enfoncé.

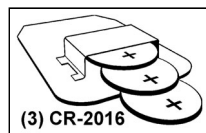
La télécommande illustrée peut différer de celle incluse dans les kits.

REMPACEMENT DES PILES

La télécommande nécessite trois piles au lithium de 3 volts CR-2016 ou l'équivalent. Il est fortement recommandé de garder un jeu de piles de rechange dans le coffre à gants de votre véhicule.

Pour remplacer les piles, il suffit de retirer la vis au dos du boîtier de la télécommande, de sortir les vieilles piles et de les remplacer par des piles neuves.

Assurez-vous d'orienter les piles correctement; consultez l'illustration ci-contre.



Le pictogramme au fond du boîtier vous aide également à insérer les piles correctement.

TABLEAU DES COMMANDES

COMMANDES	BOUTONS (PICTOGRAMME)	CONFIRMATION		
		KLAXON	FEUX	SIRÈNE
PANIQUE	 > 4 sec.	30 / 60 SEC.	30 / 60 SEC.	30 / 60 SEC.
DÉMARRAGE / MODE CONTINU		1 ①	1 ①	
ARRÊT ②			1	
VERROUILLAGE / ARMEMENT		1 ③④	1 / 3 ⑥	1 / 3 / X ④⑤⑥⑦
DÉVERROUILLAGE / DÉARMEMENT ③			2 / 4	2 / 4 / X ⑤⑦⑨
COFFRE			3	3 ⑩
ACTIVATION / ANNULATION SENTINELLE			2 / 3 / 4 ⑩	
ACTIVATION / ANNULATION UTILITAIRE # 1			1	
ACTIVATION / ANNULATION UTILITAIRE # 2			1	
DURÉE DE FONCTIONNEMENT			1 - 4	
SEUIL DE TEMPÉRATURE			1 - 4	
LOCALISATEUR		7	3	
AFFICHAGE DES CODES DE NON-DÉMARRAGE			1 - 20	
AFFICHAGE DES CODES D'ALARME			1 - 8	
①	CETTE CONFIRMATION EST ÉMISE SEULEMENT LORSQUE LA COMMANDE DE DÉMARRAGE EST RÉPÉTÉE PENDANT QUE LE MOTEUR TOURNE DÉJÀ.			
②	CETTE COMMANDE MET FIN : À LA DURÉE DE FONCTIONNEMENT, AU MODE PANIQUE ET À L'ÉTAT D'ALARME			
③	LORSQUE LES PIAULEMENTS OU QUE L'ALARME SONT RÉGLÉS HORS FONCTION.	④	LORSQUE «CONFIRMATION SUR 2 ^E VERROUILLAGE » EST RÉGLÉE EN FONCTION.	
⑤	CES CONFIRMATIONS SONT PROGRAMMABLES EN/HORS FONCTION LORS DE L'INSTALLATION.			
⑥	1 = AUCUNE ZONE N'EST EN INFRACTION LORS DE L'ARMEMENT.		3 = AU MOINS UNE ZONE EST EN INFRACTION LORS DE L'ARMEMENT.	
⑦	X = AUCUN PIAULEMENT LORSQUE LE MODE «VALET » EST ACTIF OU QUE L'ALARME EST PROGRAMMÉE HORS FONCTION.			
⑧	LE MODE VALET TEMPORAIRE EST MIS EN FONCTION SI LA COMMANDE EST RÉPÉTÉE PENDANT LE DÉLAI DE RÉARMEMENT QUAND L'ALARME EST CONFIGURÉ EN MODE RÉARMEMENT PASSIF.			
⑨	2 = AUCUNE ZONE N'A ÉTÉ EN INFRACTION PENDANT QUE L'ALARME ÉTAIT ARMÉE.		4 = AU MOINS UNE ZONE A ÉTÉ EN INFRACTION PENDANT QUE L'ALARME ÉTAIT ARMÉE.	
⑩	2 = DÉSACTIVATION	3 = SYSTÈME NON PRÊT	4 = ACTIVATION	
⑪	SEULEMENT SI LE SYSTÈME EST DOTÉ D'UN CAPTEUR QUI DÉTECTE L'OUVERTURE DU COFFRE (OPTIONNEL).			

CONFIRMATION


Dans tous les cas, votre démarreur à distance confirmera que la commande a bien été reçue, soit en faisant entendre le klaxon et/ou la sirène, soit en faisant clignoter les feux de position. Dans le présent guide, les confirmations sont présentées de façon abrégée, par exemple :

(klaxon:1, feux: 2) Signifie que le klaxon se fera entendre 1 fois et que les feux de position clignoteront 2 fois.

Les confirmations émises par les feux de position sont obligatoires, tandis que celles émises par le klaxon sont optionnelles (programmables) et nécessitent un raccordement et du matériel supplémentaire lors de l'installation. De plus amples détails sur les confirmations sont présentées dans les paragraphes relatifs à chaque commande.

LES COMMANDES DE DÉMARRAGE

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Pour faire démarrer le moteur du véhicule, appuyez sur le bouton «  ». (confirmation : klaxon: 0, feux: 1)

Le système règle automatiquement la durée du contact d'allumage aux besoins de votre véhicule; les feux de position clignotent une fois (durée: quatre secondes) puis restent allumés pendant toute la durée de fonctionnement du moteur.

Si plus d'une commande est émise, chaque commande de démarrage successive fait reprendre la durée de fonctionnement au début du cycle, les feux de position clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et le klaxon se fait entendre (un coup) pour vous aviser que le moteur tourne déjà.

Le fait de répéter cette commande permet d'obtenir une confirmation sonore du démarrage, ce qui s'avère utile pour trouver votre véhicule s'il est hors de votre champ de vision.

SI LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

Si votre système ne parvient pas à faire démarrer le moteur du premier coup, il attendra quelques secondes et fera une nouvelle tentative. Il s'y reprendra jusqu'à deux fois en fonction de la raison du refus de démarrer.

Après trois tentatives, il se fermera automatiquement et demeurera en attente d'une nouvelle commande (voir « Codes de non-démarrage » à la page 17).

EN ENTRANT DANS VOTRE VÉHICULE ...

- Pour éviter que le moteur s'arrête, n'appuyez pas sur la pédale de frein et n'enlevez pas le frein d'urgence avant d'avoir inséré la clé dans le contact et de l'avoir tournée jusqu'à la position « ON ».



NE TOURNEZ PAS LA CLÉ DE CONTACT JUSQU'À LA POSITION « START ».

- Prenez la route comme vous le feriez normalement.

DURÉE DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Le moteur de votre véhicule s'arrêtera automatiquement au terme d'une durée de fonctionnement prédéterminée (voir « Réglage de la durée de fonctionnement » à la page 8).

Les feux de position demeureront allumés tant que le moteur sera en marche.

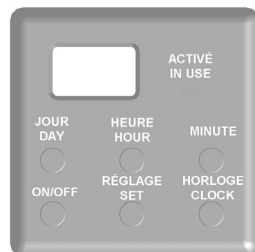
ENTRÉE D'IMPULSION

Votre démarreur à distance est muni d'une entrée d'impulsion négative.

Cette entrée peut être raccordée à un autre dispositif commandé à distance ou à la sortie d'une minuterie (optionnel).

Si cette entrée est raccordée, consultez le manuel de ce même appareil ou demandez à votre technicien quelle commande est associée à la fonction Démarrage/Arrêt.

Les commandes Démarrage/Arrêt reçues sur cette entrée sont ignorées pendant toute la durée de fonctionnement d'un démarrage par télécommande.




MODE CONTINU

La fonction « Mode Continu » permet de retirer la clé du contact tout en laissant tourner le moteur.

Il s'agit d'une fonction pratique qui vous permet de quitter le véhicule pendant un court laps de temps tout en laissant le système de chauffage/climatisation en marche.

Pour accéder au « Mode Continu », effectuez la commande de démarrage avant de retirer la clé du contact lors de l'exécution de la séquence de sécurité décrite à la page 3. (voir « DÉMARRAGE DU MOTEUR » à la page 6).

Note : Ne pas appuyer sur le bouton  si vous exécutez la séquence activée par la télécommande (étape 7).

Les feux de position, le moteur et le système de chauffage/climatisation resteront en marche pour la période de temps programmée (voir « Réglage de la durée de fonctionnement » à la page 8).

Retirez la clé du contact, sortez du véhicule et verrouillez les portières.

Les dispositifs de sécurité demeurent activés.

Si vous réintégrez votre véhicule pendant que le moteur est encore en marche, faites tourner la clé à la position « ON », puis appuyez sur la pédale de frein.

CE QUI COUPE LE MOTEUR DE VOTRE VÉHICULE

Pour votre sécurité, le moteur de votre véhicule ne démarrera pas ou s'arrêtera si :

- le contact d'allumage est en position « Marche » (prévient le démarrage);
- la télécommande émet un message d'arrêt;
- le capot est ouvert;
- la pédale de frein est actionnée;
- le moteur s'emballé (si la surveillance de l'emballément est en fonction);
- l'alarme est en état d'infraction;
- l'interrupteur principal est fermé (**OFF**);
- la séquence de sécurité n'est pas valide (frein d'urgence pas engagé, ouverture de portière détectée lorsque le moteur n'était pas maintenu en marche par le démarreur).

INTERRUPTEUR PRINCIPAL

L'interrupteur principal est habituellement monté sous le tableau de bord.

Lorsqu'il est placé à la position **OFF**, il permet d'annuler les fonctions de démarrage, mais il n'interrompt cependant pas les autres commandes qui demeurent actives (alarme, commande des verrous, etc.).



ARRÊT



Lorsque le moteur est maintenu en marche par le démarreur à distance, vous pouvez le couper en appuyant sur le bouton « Arrêt » (feux : 1).

Cette commande sert également à mettre fin au mode panique et à l'état d'alarme.

MODE DE BASSE TEMPÉRATURE

Le mode basse température (Sentinelle) fait démarrer le moteur de votre véhicule automatiquement lorsque la température passe sous un seuil présélectionné.

Le moteur tournera pour la durée de temps programmée; le système fera ensuite une pause de 2 ½ heures, pour ensuite faire redémarrer le moteur si la température est toujours sous le seuil présélectionné.

Pour activer/annuler le mode de basse température, appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément.

Lors de l'activation

Les feux clignoteront quatre fois; ensuite, si la température est sous le seuil présélectionné, le moteur démarrera.

Si la température est au-dessus du seuil, le système attend alors que celle-ci passe sous le seuil présélectionné avant de faire démarrer le moteur.



Pour que le moteur puisse démarrer, il faut qu'une séquence de sécurité valide ait été détectée par le système (voir «Séquence de sécurité» à la page 3).

Si le système ne peut pas exécuter la commande (exemple, la séquence de sécurité n'est pas valide, le capot est ouvert, etc.), la confirmation sera différente (feux : 3).

Lors de la désactivation

Les feux de position clignotent deux fois pour confirmer la désactivation. Le fait d'appuyer sur la pédale de frein annule le mode basse température.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE DÉMARRAGE



Appuyer sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 1 - 4) pour changer le seuil de température auquel le démarreur à distance fait démarrer le moteur :

Les feux de position clignotent d'une à quatre fois pour vous indiquer le seuil de température sélectionné (voir le tableau ci-contre).

Si vous effectuez la commande pendant que l'allumage est alimenté (par le démarreur à distance ou la clé), le seuil demeure inchangé, mais une confirmation est tout de même émise pour vous informer de la dernière sélection.

Nombre de clignotements	Seuil de température sélectionné
1	-5 °C (23 °F)
2	-15 °C (5 °F)
3	-20 °C (-7 °F)
4	-30 °C (-22 °F)

RÉGLAGE DE LA DURÉE DE FONCTIONNEMENT

Appuyer sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 1 - 4).

Les feux de position clignotent d'une à quatre fois pour vous indiquer la durée de fonctionnement sélectionnée (voir le tableau ci-dessous).

Si vous effectuez la commande pendant que les circuits d'allumage du véhicule sont alimentés (par le démarreur à distance ou la clé), la durée de fonctionnement demeure inchangée mais une confirmation est tout de même émise pour vous informer de la dernière sélection.

Si le mode de basse température est actif au moment où la commande est émise, celle-ci a pour effet de régler ou d'afficher le temps de fonctionnement du mode de basse température.

Nombre de clignotements	Durée de fonctionnement
1	2 minutes ¹
2	4 minutes
3	8 minutes
4	18 minutes

Note : La durée de fonctionnement est doublée dans le cas d'un moteur diesel.

¹ La durée de fonctionnement de 2 minutes (4 minutes dans le cas d'un moteur diesel) n'est pas recommandée si le véhicule ne prend pas la route suite au démarrage à distance. Cette durée n'est pas disponible en mode de basse température.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ

ZONES DE PROTECTION

Votre système de sécurité peut mettre à profit jusqu'à six dispositifs de supervision différents à la fois pour protéger votre véhicule.

Ces dispositifs sont raccordés au système sur différentes entrées appelées zones de protection.

Une de ces zones peut émettre un avertissement audible (7 pialements), tandis que les cinq autres génèrent un état d'alarme si le système est armé.

ZONES DE PROTECTION	FONCTIONS
Avertissement (pré-choc)	Pialement de la sirène (7 coups)
Pré-choc (plus de 3 fois en 3 min.) Portières Capot Capteur additionnel Capteur de choc Allumage (clé de contact)	Sirène «ON» par période de 30 ou 60 secondes qui peut être répétée jusqu'à 4 fois selon la programmation initiale et selon que la zone en infraction est corrigée ou non. Chaque période est séparée par une pause de 5 secondes (45 secondes pour la zone « Portière »).

ÉLÉMENTS DISSUASIFS

ACTIFS

Lorsqu'un des dispositifs de supervision passe à l'état d'infraction, le système réagit en activant les éléments dissuasifs suivants, selon ce qui est raccordé.

Le système peut activer jusqu'à quatre éléments dissuasifs en même temps : la **sirène**, les **feux de position**, le **plafonnier** et/ou le **klaxon**.

PRÉVENTIFS

Le **témoin lumineux** sert à indiquer les différents états du système d'alarme (voir « Codes de zone » en page 12).

Par ailleurs, lorsqu'il est monté à un endroit visible de l'extérieur du véhicule, il peut également servir d'élément dissuasif.

MODES D'ALARME

AVERTISSEMENT

Le signal d'avertissement consiste en une sirène qui se fait entendre par sept pialements.

Ainsi, lorsqu'un détecteur de choc à deux niveaux est raccordé au système, l'avertissement survient chaque fois que le véhicule subit un léger choc pendant que l'alarme est armée.

PRÉ-ALARME

S'il vous arrive de déclencher l'alarme par mégarde et que vous ne voulez pas alarmer (ou déranger...) le voisinage, le mode « pré-alarme » intervient trois secondes avant l'état d'alarme afin de vous laisser le temps de désarmer le système.

Dans ce mode, les feux de position, la sirène et le plafonnier sont actionnés de façon intermittente pendant trois secondes.

ÉTAT D'ALARME

Lorsque le système se trouve en état d'alarme, il active ses éléments dissuasifs, selon ce qui est raccordé au module.

L'état d'alarme demeure actif pendant une période de trente secondes ou d'une minute selon la programmation initiale, après quoi le système fait une pause de cinq secondes (45 secondes pour la zone « Portière »).

Durant cette pause, il vérifie à nouveau les zones de protection et reprend le cycle d'alarme si une zone est toujours en infraction.

Ce cycle peut se répéter jusqu'à quatre fois. Si la situation à l'origine de l'infraction est corrigée en milieu de cycle, l'alarme arrête à l'échéance du cycle en cours.

FONCTIONNEMENT

Votre système d'alarme peut fonctionner selon trois modes différents, c'est-à-dire **actif**, **réarmement semi-passif** et **réarmement passif** selon la programmation initiale. Consultez le paragraphe qui correspond au mode auquel votre système a été configuré lors de l'installation.

ACTIF

En mode actif, l'alarme doit être **armée** et **désarmée** à l'aide de la télécommande. Voir le tableau des commandes à la page 5.

L'alarme est armée aussitôt que la commande est reçue; si, au moment de recevoir la commande, une zone est en état d'infraction, l'alarme s'arme quand même.

Cependant, la zone en infraction ne pourra pas occasionner d'alarme tant qu'elle n'aura pas au préalable retrouvé une condition normale.

Ce mode est toujours disponible même si, lors de son installation, votre système a été configuré autrement.

RÉARMEMENT SEMI-PASSIF

En mode semi-passif, l'alarme doit être **armée** et **désarmée** à l'aide de la télécommande (voir le tableau des commandes à la page 5).

Ce mode fait en sorte que le l'alarme se réarme automatiquement 25 secondes (délai de réarmement) après que vous l'avez désarmée et qu'aucune portière n'a été ouverte. Le témoin clignote rapidement pour indiquer que le système est en délai de réarmement.

Note: Si le véhicule est équipé d'une commande de verrouillage centrale interfacée au système, un dispositif peut être ajouté pour empêcher que les portières ne soient verrouillées lors d'un réarmement si les clés sont demeurées dans le contact. Le cas échéant, ce dispositif permet que le système soit armé mais annule le verrouillage.

Le dispositif de détection de la clé est , n'est pas installé sur ce véhicule.

Le tableau ci-dessous indique l'effet de chaque zone sur le cycle de réarmement.

Zone de protection	Effet sur le cycle de réarmement
Capot Capteur additionnel Capteur de chocs	Ces trois zones prolongent le délai de réarmement tant et aussi longtemps qu'elles sont maintenues en état d'infraction.
Allumage	Alimenté par la clé de contact : annule le réarmement Alimenté par le démarreur à distance : aucun effet
Portières ²	Cette zone annule complètement le réarmement.
Avertissement	Aucun effet

L'appui sur la pédale de frein ou l'activation du mode « valet temporaire » annulent le réarmement.

RÉARMEMENT PASSIF

En mode de réarmement passif, l'ouverture d'une portière déclenche le cycle de réarmement du système.

L'alarme sera armée trente secondes après la vérification que toutes les zones de protection sont à un état normal.

Cette période de trente secondes s'appelle « délai de réarmement ».

Si une zone passe en état d'infraction pendant le délai de réarmement, la minuterie arrête son décompte et reprend à trente secondes lorsque toutes les zones ont retrouvé un état normal.

Pendant le délai de réarmement, le témoin lumineux clignote rapidement.

Après cinq secondes, le système émet une confirmation sonore (1 coup de sirène), indiquant que le système s'armera au bout de 25 secondes.

À la fin de ce délai, l'alarme est armée et émet une seconde confirmation (un coup de sirène et un clignotement des feux de position) pour indiquer que le système est bien armé.

Si vous voulez demeurer à l'intérieur du véhicule sans toutefois prendre la route, vous pouvez annuler le cycle de réarmement en appuyant sur la pédale de frein.

Lorsque vous sortez du véhicule, le cycle reprend et le système s'arme automatiquement (Voir aussi « Valet temporaire »).

² Si le véhicule est muni d'un système de sécurité d'origine et que le temps de marche vient à échéance durant le délai de réarmement, le système de sécurité d'origine est remis en fonction mais pas celui du démarreur du fait que l'ouverture d'une portière est simulé pour le réarmement du système d'origine.


Si vous désarmez le système et n'ouvrez pas la portière avant soixante secondes, le système se réarme automatiquement.

Le tableau ci-dessous indique l'effet de chaque zone sur le cycle de réarmement.

Zone de protection	Effet sur le cycle de réarmement
Capot	
Portières	Ces quatre zones prolongent le délai de réarmement tant et aussi longtemps qu'elles sont maintenues en état d'infraction.
Capteur additionnel	
Capteur de chocs	
Allumage	Alimenté par la clé de contact : annule le réarmement Alimenté par le démarreur à distance : aucun effet
Avertissement	Aucun effet




Un appui sur la pédale de frein ou la présence de la clé de contact en position « ON » annulent le réarmement (jusqu'à l'ouverture d'une portière, ce qui entraîne la reprise du délai de réarmement au début du cycle).

Voir aussi « Valet temporaire » et « Délai de plafonnier ».

Le **désarmement** s'effectue seulement à l'aide de la télécommande en appuyant sur le bouton  (voir le tableau des commandes à la page 5).

Le système est aussitôt désarmé et reprend au début du délai de réarmement.

POUR METTRE FIN À L'ÉTAT D'ALARME

Vous pouvez mettre fin à l'état d'alarme en appuyant sur le bouton , ce qui a également pour effet de désarmer le système, ou en appuyant sur l'un ou l'autre des boutons  ou , ce qui met fin à l'état d'alarme sans désarmer le système.

CONFIRMATION

Lorsque l'alarme est armée, un coup (de sirène et/ou des feux de position) signifie que toutes les zones de protection sont à leur état normal et que le système est prêt.

Trois coups vous indiquent qu'une ou plusieurs zones sont en infraction (ex. portière ouverte).

Lorsque la zone est corrigée (ex. portière refermée), le système émet une autre confirmation (un coup si toutes les zones sont à leur état normal, trois coups si une autre zone est en infraction).

Si une zone est en infraction lors d'un armement manuel (à l'aide de la télécommande) et que la situation à l'origine de l'infraction n'est pas corrigée, l'alarme va s'armer quand même, mais cette zone ne pourra pas générer un état d'alarme. Voir aussi « Délai de plafonnier ».

Lorsque vous désarmez l'alarme, deux coups vous indiquent que votre véhicule n'a fait l'objet d'aucune tentative d'introduction par effraction ou autre, et quatre coups vous indiquent qu'un état d'alarme a eu lieu en votre absence.

Le tableau ci-dessous résume le présent chapitre.

CONFIRMATION	SIGNIFICATION
1 coup	Système armé, aucune zone en infraction.
2 coups	Système désarmé, aucune infraction détectée.
3 coups	Système armé avec zone en infraction. Voir le témoin pour connaître la zone.
4 coups	Système désarmé avec infraction détectée. Voir le témoin pour connaître l'origine de l'état d'alarme.

TÉMOIN LUMINEUX


Le témoin lumineux, à l'aide de clignotements ordonnés (voir tableau ci-dessous) sert à indiquer les différents états du système d'alarme lors de l'armement et du désarmement du système.

Il peut également servir d'élément dissuasif lorsqu'il est monté à un endroit visible de l'extérieur du véhicule.

LORS DE L'ARMEMENT Le témoin indique (par des clignotements) les codes des zones en état d'infraction (exemple : portière ouverte).

Un seul code est affiché à la fois. Si plus d'une zone est en infraction lors de l'armement, le code change lorsque la zone affichée est corrigée (exemple : portière refermée).

LORS DU DÉSARMEMENT Le témoin affiche le code de la dernière zone qui a généré un état d'alarme.

Le code est émis lorsque l'on appuie sur le bouton .

Ce code est répété jusqu'à ce que l'on appuie sur la pédale de frein.

Le tableau ci-dessous donne la signification des codes de zone (nombre de clignotements).

CODES DE ZONE

Clignotement	Zone visée
1	Le système est armé.
2	Une portière est/a été ouverte.
3	Le capot est/a été ouvert.
4	Un état d'alarme est/a été détecté sur l'entrée du capteur de choc.
5	La clé de contact est/a été à la position allumage (IGN).
6	Un état d'alarme est/a été détecté sur l'entrée du capteur additionnel. Le capteur additionnel surveille l'état de
7	Perte d'alimentation (l'alimentation +12V à été coupée).
8	Un état d'alarme est/a été détecté sur l'entrée du capteur de pré-choc.

Deux autres états peuvent être affichés par le témoin :

CONSTANT FAIBLE Indique que l'alarme est désarmée de façon permanente.
Voir « Mode valet » en page 13.

CLIGNOTEMENT RAPIDE Indique que le système est dans la phase de réarmement.
Voir « Réarmement passif » et « Réarmement semi-passif » en page 10.

FONCTIONS SECONDAIRES

ANTI-VERROUILLAGE


Lorsque raccordée au barillet de la clé de contact, cette fonction empêche le système de verrouiller les portières lors d'un réarmement automatique pendant que la clé est présente dans le contact.

Elle peut aussi être raccordée à un interrupteur pouvant sélectionner le verrouillage automatique ACTIF ou INACTIF.

MODE VALET TEMPORAIRE (ALARME)

Ce mode vous permet d'annuler le réarmement automatique pour une période de temps indéterminée.

Vous trouverez ce mode très pratique lorsque vous mettez de l'essence ou lorsque vous ferez des travaux quelconques sur votre véhicule.

Pour activer le mode valet temporaire, appuyez sur le bouton  au cours du délai de réarmement (témoin clignote rapidement).

Lorsque le témoin cesse de clignoter, il confirme l'activation du mode « Valet temporaire ».

Pour annuler ce mode, il suffit de placer la clé de contact à la position « MARCHE » puis de la retirer du contact; le réarmement passif redevient possible à l'ouverture d'une portière.

Vous pouvez aussi armer le système par la télécommande, ce qui annule le mode Valet temporaire.

MODE VALET

Ce mode permet de désactiver l'alarme de façon permanente lorsque vous confiez votre véhicule à un mécanicien par exemple.

L'interrupteur valet sert à activer le « **Mode valet** » ou à mettre fin à un état d'alarme lorsque votre « **télécommande n'est pas disponible** » (perdue, piles à plat, etc.).

Cet interrupteur doit être situé dans un endroit caché et connu seulement des utilisateurs réguliers du véhicule.

Demandez à votre installateur de vous en indiquer l'emplacement.



POUR ACCÉDER AU MODE VALET, vous devez placer le contact d'allumage à la position « ON », puis maintenir le commutateur valet enfoncé (environ 3 secondes) jusqu'à ce que le témoin lumineux s'allume à mi-intensité.

POUR REMETTRE LE MODE VALET HORS FONCTION, vous devez placer le contact d'allumage à la position « ON », puis maintenir le commutateur valet enfoncé (environ 3 secondes) jusqu'à ce que le témoin lumineux s'éteigne.

Notes:

Si vous effectuez les deux séquences l'une après l'autre, une pause de 3 secondes est requise entre les deux séquences.

Le mode Valet est mis hors fonction automatiquement lorsque la clé est tournée à la position « ON » et/ou que le moteur est démarré à distance pour une dixième fois. Cette fonction empêche que le mode valet demeure en fonction pour une période prolongée.

GLOSSAIRE

SIRÈNE

La sirène émet six sons différents, c'est-à-dire qu'elle retentit de façon répétitive et par alternance selon six mélodies différentes.

Elle retentit de façon intermittente (petit coups répétitifs) lors d'une pré-alarme et de façon continue lors d'un état d'alarme.

Elle peut donner une confirmation des commandes ARMEMENT et DÉSARMEMENT à l'aide de petits coups (ou pialements); voir le tableau dans la section CONFIRMATION.

Cette fonction est programmable ACTIVE ou INACTIVE lors de l'installation.

KLAXON

Le klaxon retentit de façon intermittente (petits coups répétitifs) lors d'un état d'alarme.

Cette fonction est facultative et peut exiger l'installation de matériel additionnel.

Consultez votre installateur pour plus de renseignements.

FEUX DE POSITION

Les feux de position s'allument de façon intermittente (clignotements répétitifs) lors d'une pré-alarme et d'un état d'alarme.

Les feux de position confirment également la réception des commandes.

Voir le tableau dans la section CONFIRMATION.

ÉTAT D'INFRACTION

On entend par « état d'infraction » la condition requise par une zone de protection pour engendrer un état d'alarme; exemple : portière ouverte, etc.

DÉLAI DE PLAFONNIER

Le système allume le plafonnier du véhicule pour une période de 30 secondes lors d'un déverrouillage (non applicable en mode « réarmement semi-passif »).

En mode « réarmement passif », le système ne tient pas compte de la zone « portières » pendant le délai de plafonnier, ce qui a pour effet de prolonger le temps de réarmement de 30 secondes.

Il se peut, sur certains véhicules, que le plafonnier demeure allumé après que la dernière portière ait été refermée.

Si cette option s'applique à votre véhicule, le temps de réarmement est prolongé du nombre de secondes pendant lesquelles le plafonnier est maintenu allumé par le système d'origine du véhicule.

Condition particulière :

Si, pendant le délai de plafonnier, une commande « Verrouillage » est émise alors qu'une portière est ouverte, le système s'arme en ignorant l'infraction de la portière; si la portière est toujours ouverte 45 secondes après que le délai de plafonnier soit échu, le système accepte l'infraction de la portière et passe en état d'alarme.

COMMANDES DE DÉ/VERROUILLAGE DES PORTIÈRES ET ARMEMENT/DÉSARMEMENT DU SYSTÈME D'ALARME

Si votre véhicule est équipé d'un dispositif de verrouillage et de déverrouillage (électrique) des portières, plusieurs fonctions peuvent être télécommandées.


Ces applications sont optionnelles et peuvent nécessiter l'achat de matériel additionnel. Consultez votre détaillant; il saura vous conseiller.

Les fonctions de dé/verrouillage sont commandées conjointement avec l'armement et le désarmement du système de sécurité.

Les systèmes suivants peuvent être commandés :

- le système de verrouillage des portières;
- le système de commande d'ouverture du coffre arrière ou du hayon;
- le système d'éclairage de l'intérieur du véhicule.


VERROUILLAGE / ARMEMENT

Appuyez sur le bouton «  ». Le verrouillage des portières s'effectue en même temps que l'alarme est armée. Les feux de position clignotent une fois et la sirène retentit un coup pour confirmer la réception de la commande et qu'aucune des zones protégées n'est en infraction.

La confirmation des feux est répétée autant de fois que la commande, ce qui permet de s'assurer que la commande a bien été reçue. Une confirmation sonore est répétée également (sirène ou klaxon selon la programmation) si l'option « Confirmation sur 2^e verrouillage » est réglée en fonction (lors de l'installation).

Si une zone est en infraction lors de l'armement, la confirmation est différente (3 coups) pour vous en avertir. Le cas échéant, référez-vous au tableau des codes d'alarme pour connaître la zone en infraction.

DÉVERROUILLAGE / DÉSARMEMENT

Appuyez sur le bouton «  ». Le déverrouillage des portières s'effectue en même temps que l'alarme est neutralisée. Les feux de position clignotent deux fois et la sirène retentit deux coups pour confirmer la réception de la commande et vous indiquer qu'aucun état d'alarme ne s'est produit en votre absence.


Si une infraction s'est produite, la confirmation est différente (4 coups) pour vous en avertir. Le cas échéant, référez-vous au tableau des codes d'alarme pour connaître la zone qui a généré l'état d'alarme.

La fonction « Déverrouillage » peut être programmée de telle sorte que l'émission d'une première commande de déverrouillage actionne uniquement la serrure de la portière du conducteur et que l'émission d'une commande de déverrouillage subséquente actionne les serrures des autres portières.

Le plafonnier de votre véhicule s'allumera pendant 30 secondes chaque fois que la commande de déverrouillage est émise (non applicable en mode semi-passif).

Le délai de 30 secondes est annulé s'il y a commande « Verrouillage », « Coffre », appui sur la pédale de frein ou lorsque la clé est mise dans le contact et tournée à la position « ON ».

OUVERTURE DU COFFRE

Appuyez sur le bouton «  ». L'ouverture du coffre arrière s'effectue, puis les feux de position clignotent trois fois pour confirmer la réception de la commande.

Il n'est pas possible d'ouvrir le coffre si la clé est dans le contact à la position « **ON** ».

De plus, si l'alarme est armée et que le système n'est pas doté d'un capteur additionnel détectant l'ouverture du coffre (matériel optionnel non inclus), il sera impossible d'ouvrir le coffre avec la télécommande.

Le cas échéant, les feux clignotent une fois pour confirmer la réception de la commande et pour vous aviser que le coffre n'a pas pu être ouvert.

Si vous n'êtes pas certain d'avoir reçu une confirmation, répétez la commande. Le système répétera la confirmation autant de fois que vous le désirez.

N'oubliez pas de réarmer le système après la fermeture de coffre (commande « Verrouillage »).

Système doté d'un capteur additionnel

Si votre système est doté d'un capteur permettant de superviser l'état du coffre (ajouté lors de l'installation), les feux de positions clignotent 3 fois pour confirmer la réception de la commande puis, à l'ouverture du coffre, 3 piaulements sont émis pour avvertir que l'alarme ne tiendra pas compte de l'état de cette zone ni de celle du capteur de choc pendant les prochaines 5 minutes. Si vous n'ouvrez pas le coffre en deçà de 10 secondes, le système réarme le coffre automatiquement.

Le compteur est remis à zéro chaque fois que la commande est répétée, ce qui vous permet de disposer d'un nouveau délai de 5 minutes pour refermer le coffre.

Le système émet un pialement lorsque le coffre est refermé pour confirmer qu'il l'a réarmé. Si le coffre est ouvert pendant plus de 5 minutes, le système passe en état d'alarme.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation.

Cette fonction verrouille les portières lorsque la clé de contact est à la position « **ON** », que le moteur tourne et que la pédale de frein est actionnée.

Le déverrouillage a lieu lorsque la clé passe de « **ON** » à « **OFF** » ou lorsque le mode continu est activé.

Si la fonction « Déverrouillage » a été configurée pour que seule la portière du conducteur soit déverrouillée à la première commande de déverrouillage, la fonction « Déverrouillage Automatique » ne déverrouille alors que la portière du conducteur. Si le plafonnier est raccordé au système, ce dernier sera allumé lors d'un déverrouillage automatique.

Cette fonction est : active inactive

AUTRES COMMANDES

ANTIVOL (COUPE-CIRCUIT)

Programmable **Actif** ou **Inactif** lors de l'installation

Votre démarreur à distance est muni d'un système antivol. Ce dernier consiste en une sortie pouvant commander un relais qui, lorsque activé, coupera tout circuit nécessaire au fonctionnement du véhicule. (Raccordement optionnel).

Deux types d'antivol sont offerts.

ANTIVOL DE TYPE « ARMEMENT PASSIF »

Ce type d'antivol s'active automatiquement après que la clé de contact passe de « ON » à « OFF » et demeure dans cette position pour une période d'une minute ou, de façon manuelle lorsque la commande « Verrouillage » est émise (sauf si la clé de contact est à la position « ON »).

MISE HORS FONCTION : L'antivol est désactivé pour une période d'une minute lorsque vous faites la commande « Déverrouillage ».

Si la clé de contact n'est pas tournée à la position « ON » en deçà d'une minute, le système se réactive automatiquement, empêchant ainsi tout intrus de faire démarrer votre véhicule, même avec la clé de contact.

Le raccordement peut être fait de façon à ce que le klaxon se fasse entendre si un intrus tente de faire démarrer votre véhicule pendant que l'antivol est en fonction.

ANTIVOL DE TYPE « ACTIF »

Ce type d'antivol s'active lorsque la commande « Verrouillage » est émise (sauf si la clé de contact est à la position « ON ») et se désactive lorsque la commande « Déverrouillage » est émise.

MODE VALET (COUPE-CIRCUIT)

Le coupe-circuit peut être mis hors fonction pour les mêmes raisons et de la même façon que le système d'alarme. Voir les détails du « Mode Valet » en page 13.

COMMANDES UTILITAIRES

Deux commandes supplémentaires vous permettent de commander la plupart des accessoires du véhicule selon le raccordement effectué lors de l'installation (phares, dégivreur, etc.). Pour plus de renseignements, consultez votre technicien.

COMMANDE # 1

Pour activer cette fonction, appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 1).

L'accessoire associé à cette commande (_____)

est alors activé pendant : 1 sec. , 1 min. ou 8 min. , selon la programmation.

Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande (feux: 1).

COMMANDE # 2

Pour activer cette fonction, appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 1).

L'accessoire associé à cette commande (_____)

est alors activé pendant : 1 sec. , 1 min. ou 8 min. , selon la programmation.


Il est possible de mettre fin au délai en répétant la commande (feux: 1).

LOCALISATEUR

Appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément (feux: 3, klaxon: 7).

Cette fonction vous permet de faire entendre le **klaxon** (courte mélodie) et d'allumer les **feux de position** pour vous permettre de localiser votre voiture dans un grand stationnement.

PANIQUE (>4 SEC)

Appuyez sur le bouton «  » pendant plus de 4 secondes. Cette commande active tous les éléments dissuasifs selon ce qui est raccordé au système, les **feux de position**, le **klaxon**, la **sirène** et le **plafonnier** pour une durée de 30 sec. ou de 60 sec. selon la programmation lors de l'installation.

Le mode panique permet d'attirer l'attention advenant le cas où vous éprouvez une difficulté quelconque.

Cette commande ne sera pas exécutée si le moteur est maintenu en marche par la clé de contact.

Le mode panique peut être annulé par la commande « Arrêt » ou en appuyant sur les freins.

CODES DE NON-DÉMARRAGE

Lors d'une tentative échouée de démarrage à distance, il est possible de connaître la raison du refus de démarrer.

Appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément.



Les feux de position clignoteront un nombre de fois correspondant au code de non-démarrage.

Consultez le tableau suivant pour connaître la liste des codes.

Code	Raison du refus de démarrer à distance
1	Le module a reçu la commande d'Arrêt (télécommande ou minuterie).
2	Les freins ont été serrés durant ou après la séquence de démarrage ou une surcharge du module est survenue.
3	Arrêt par l'alarme.
4	Le moteur ne tourne pas lors de la séquence de démarrage.
5	La commande de démarrage est ignorée parce que le capot est ouvert.
6	La séquence de sécurité n'était pas valide lors d'une séquence de démarrage.
7	La commande de démarrage est ignorée parce que la clé est dans le contact (en position « Marche »).
8	L'interrupteur du démarreur à distance est à la position « OFF ».
9	La durée de fonctionnement est échue.
10	Le démarreur à distance a tenté de faire démarrer le moteur 3 fois sans succès.
11	Le démarreur à distance reconnaît que le moteur tourne déjà.
12	Le moteur s'est emballé (tr/min. > 3000).
13	Le moteur ne tournait pas suffisamment vite lors du démarrage.
14	La séquence manuelle a été invalidée par l'état du frein d'urgence.
15	La séquence manuelle a été invalidée par l'ouverture d'une ou des portières.
16	Défaillance interne du module.
19	Le module ne détecte pas l'interface manuelle.
20	Consultez votre détaillant.

Si l'un ou l'autre des codes de non-démarrage persiste, consultez votre détaillant.

CODES D'ÉTAT D'ALARME

Cette commande permet d'identifier quelle zone est en état d'infraction lors de l'armement ou celle qui a généré l'état d'alarme. Appuyez sur les boutons «  » et «  » simultanément. Les feux de position clignoteront un nombre de fois correspondant au code de la zone de protection en état d'infraction.

Si plus d'une zone est en infraction, le code de la zone ayant le plus haut niveau de priorité est affiché.

Consultez le tableau suivant pour connaître la liste des codes.

Code	Zone de protection	Priorité
1	Le système est armé.	8
2	Une portière est/a été ouverte.	1
3	Le capot est/a été ouvert.	3
4	Un état d'alarme est/a été détecté sur l'entrée du capteur de choc.	5
5	La clé de contact est/a été à la position allumage (IGN).	2
6	Un état d'alarme est/a été détecté sur l'entrée du capteur additionnel. Le capteur additionnel surveille l'état de	4
7	Perte d'alimentation (l'alimentation +12V a été coupée).	7
8	Plus de 3 avertissements ont été donnés à l'intérieur d'un délai de 3 min. par l'entrée pré-choc.	6

VÉRIFICATIONS DE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité, effectuez mensuellement les vérifications suivantes.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Assurez-vous que le frein d'urgence est fonctionnel, c'est-à-dire qu'il a la capacité **d'immobiliser** le véhicule.

Si le frein d'urgence ne bloque pas les roues, ce qui n'est pas sécuritaire, placez l'interrupteur principal à la position « **OFF** » jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

DÉTECTION DE L'ÉTAT DU FREIN D'URGENCE

1. Effectuer la séquence de sécurité puis faites démarrer le véhicule à l'aide de la télécommande pour confirmer que la séquence est valide. Assurez-vous que les freins ne sont pas appliqués.
2. Désengagez le frein d'urgence.

Le moteur doit s'arrêter aussitôt que vous désengagez le frein d'urgence. Si le moteur ne s'arrête pas, ce qui serait non sécuritaire, placez l'interrupteur principal à la position « **OFF** » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

DÉTECTION DE L'OUVERTURE DES PORTIÈRES

Assurez-vous que l'ouverture de **chacune** des portières (ouverte une à la fois) invalide la séquence de sécurité.

1. Effectuer la séquence de sécurité puis faites démarrer le véhicule à l'aide de la télécommande pour confirmer que la séquence est valide.
2. Arrêtez le moteur à l'aide de la télécommande. Assurez-vous que les freins ne sont pas appliqués et que le frein d'urgence demeure appliqué jusqu'à l'étape 4.
3. Ouvrez puis refermez une **seule** portière du véhicule lorsque le moteur est arrêté.
4. Faites démarrer le véhicule à l'aide de la télécommande.

Le démarreur à distance ne doit pas pouvoir effectuer un démarrage et doit générer un code d'erreur #15. Répétez ce test **pour chacune des portières** de votre véhicule (**incluant le hayon arrière** le cas échéant). Advenant le cas où les dossiers des banquettes arrière sont rabattables, le coffre arrière doit être considéré au même titre qu'une portière puisqu'il donne accès à l'habitacle et **doit** lui aussi invalider la séquence de sécurité.

Si le véhicule démarre, ce qui serait non sécuritaire, placez l'interrupteur principal à la position « **OFF** » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

INTERRUPTEUR DE CAPOT

Faites démarrer votre véhicule à distance, puis ouvrez le capot.

Le moteur doit s'arrêter dès l'ouverture du capot. Si le moteur ne cesse pas de tourner dans les 5 secondes qui suivent, ce qui serait non sécuritaire, placez l'interrupteur principal à la position « **OFF** » jusqu'à ce que la situation soit corrigée. Consultez votre centre de service.

REMPACEMENT OU SURVOLTAGE DE LA BATTERIE

Si, pour toute raison, vous deviez remplacer ou survolter la batterie de votre véhicule, placez d'abord l'interrupteur principal à la position « **OFF** », jusqu'à ce que la batterie soit remplacée et complètement chargée.

**SI LA POLARITÉ EST INVERSÉE LORS DE CETTE OPÉRATION,
CELA PEUT ENDOMMAGER VOTRE DÉMARREUR À DISTANCE DE FAÇON PERMANENTE.**

Note : Si l'alarme est armée au moment où l'alimentation est coupée, la sirène retentira au moment du rétablissement de l'alimentation si une zone est en état d'infraction.

Pour éviter que cette situation ne survienne, placez le système en mode valet avant de couper l'alimentation.